

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 Juin 2020

Après avoir constaté que le quorum est atteint avec la présence de quinze Conseillers, Monsieur Le Maire les remercie de leur participation et ouvre la séance du Conseil Municipal de ce jour.

Monsieur Le Maire met à l'approbation le Procès Verbal et les délibérations de la dernière séance du Conseil Municipal du Dimanche 24 Mai 2020.
Approbation est faite à l'unanimité.

Mme VARENNE Claudine et M. DOPEUX Laurent ont été désignés secrétaires de séance.

1 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS :

Monsieur Le Maire précise les modalités de vote. Après discussion, il est décidé qu'il aura lieu à main levée.

a) SME : syndicat mixte de l'eau

Monsieur Le Maire propose les personnes suivantes :
M. Antoine DESFARGES et M. Alexandre FOURY en suppléant

VOTE : Approbation à l'**unanimité**

b) SIEG : syndicat intercommunal électricité et gaz du Puy de Dôme

Monsieur Le Maire propose les personnes suivantes :
M. Alexandre FOURY et M. Eric ANDOCHE en suppléant

VOTE : Approbation à l'**unanimité**

c) EPF SMAF: Etablissement Public Foncier Syndicat Mixte d'Actions Foncières

Monsieur Le Maire propose les personnes suivantes :
M. Alain BEGON et Mme Nathalie MANHES en suppléante

VOTE : Approbation à l'**unanimité**

d) SICTOM : syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères

Monsieur Le Maire propose les personnes suivantes :
M. Eric ANDOCHE et M. Laurent DOPEUX en suppléant

VOTE : Approbation à l'**unanimité**

e) APPELS D'OFFRES

Monsieur Le Maire propose les personnes suivantes :
M. Antoine DESFARGES, M. Alexandre FOURY et MME Claudine VARENNE comme titulaires et
M. Eric ANDOCHE, M. Jacques CARTERON et M. Laurent DOPEUX comme suppléants.

VOTE : Approbation à l'**unanimité**

f) COMITÉ DES ASSOCIATIONS

Monsieur Le Maire propose les personnes suivantes :
M. Jacques CARTERON en titulaire et M. Laurent DOPEUX, Valérie DURAND et Anne-Marie BERLIOUX comme suppléants.

VOTE : Approbation à l'**unanimité**

2 – VOTE DU TAUX DES 2 TAXES DIRECTES LOCALES :

Monsieur Le Maire propose de maintenir les mêmes taux qu'en 2019 soit :
14,13 % pour la taxe foncière sur le bâti et
75,20 % pour la taxe foncière sur le non bâti

Soit un produit attendu de 69 788 euros sur le bâti + 19 477 euros sur le non bâti + 85 301 euros de compensation de la taxe d'habitation soit un total de 174 566 euros (4 045 Euros de + qu'en 2019)

VOTE : Approbation à l'**unanimité**

3 – FIXATION DU TAUX DES INDEMNITÉS : MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

Monsieur Le Maire indique qu'elles sont fixées par la loi et calculées sur l'indice 1027 de la Fonction Publique Territoriale.

Pour une commune de 500 à 999 habitants l'indemnité du Maire est fixée au maximum à 40 % et celles des adjoints à 10,7 %.

Monsieur Le Maire propose 24 % pour lui-même, 8 % pour les adjoints et 4 % pour les délégués.

La différence non distribuée servira à financer les intérêts d'emprunts de la commune.

VOTE : approbation à l'**unanimité**.

4 – MISE EN PLACE DE COMMISSIONS :

- **CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale :

Monsieur Le Maire propose les personnes suivantes :

Mme Valérie DURAND, M. Laurent DOPEUX, Mme Anne-Marie BERLIOUX, Mme Vanessa ROUQUETTE et Mr Loïc BASSET

VOTE : approbation à l'**unanimité**.

- **REU** : Registre Electoral Unique

Monsieur Le Maire propose les personnes suivantes :

Mme Claudine VARENNE titulaire et M. Laurent DOPEUX suppléant

VOTE : approbation à l'**unanimité**.

- **Correspondant Défense** :

Monsieur Le Maire propose la personne suivante :

M. Laurent DOPEUX

VOTE : approbation à l'**unanimité**.

- **Correspondant ENEDIS** :

Monsieur Le Maire propose la personne suivante :

M. Antoine DESFARGES

VOTE : approbation à l'**unanimité**.

- **Forêt affouage** :

Monsieur Le Maire propose les personnes suivantes :

M. Eric ANDOCHE et M. Loïc BASSET

VOTE : approbation à l'**unanimité**.

- **Urbanisme** :

Monsieur Le Maire propose les personnes suivantes : Mme Claudine VARENNE, Mme Anne –Marie BERLIOUX, Mme Valérie DURAND, M. Eric ANDOCHE, M. Alain BEGON et M. Alexandre FOURY

VOTE : approbation **à l'unanimité.**

- **Personnel :**

Monsieur Le Maire propose les personnes suivantes :
M. Eric THEROND, Mme Nathalie MANHES, Mme Anne-Marie BERLIOUX et M. Alexandre FOURY

VOTE : approbation **à l'unanimité.**

- **Communication et Animation :**

Monsieur Le Maire propose les personnes suivantes :
Mr Jacques CARTERON, Mme Vanessa Rouquette, Mme Anne-Marie BERLIOUX et M. Jean-Baptiste BELAQUES

VOTE : approbation **à l'unanimité.**

- **Chemins :**

Monsieur Le Maire propose les personnes suivantes :
M. Michel MARTINROCHE, M. Antoine DESFARGES, M. Jean-Baptiste BELAQUES et M. Loïc BASSET

VOTE : approbation **à l'unanimité.**

- **Ecole-Jeunesse :**

Monsieur Le Maire propose les personnes suivantes :
M. Eric THEROND et M. Laurent DOPEUX

VOTE : approbation **à l'unanimité.**

- **CNAS** : Comité National d'Action Sociale :

Monsieur Le Maire propose les personnes suivantes :
Mme Sylvie BARLET et Mme Valérie DURAND

VOTE : approbation **à l'unanimité.**

- **Correspondant AICRI** : Association pour l'Informatisation des Communes de la Région d'Issoire :

Monsieur Le Maire propose les personnes suivantes :
Mme Sylvie BARLET et M. Jacques CARTERON

VOTE : approbation **à l'unanimité.**

5 – RÉVISION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE :

Suite à la crise sanitaire liée à la COVID 19, il paraît important de préciser sur le règlement intérieur de la garderie périscolaire que la Mairie se conformera à tout protocole sanitaire en vigueur imposé par les organismes d'état.

Monsieur Le Maire invite le conseil municipal à conserver le même tarif de la garderie soit 1€ pour une heure complète ou entamée.

VOTE : approbation **à l'unanimité.**

6 – DÉSIGNATION D'UN COORDONATEUR COMMUNAL EN VUE DU RECENSEMENT PRÉVU EN 2021 :

Monsieur Le Maire propose les personnes suivantes :

M. Jacques CARTERON et Mme Anne-Marie BERLIOUX

VOTE : approbation **à l'unanimité.**

7 – PRIME POUR LES AGENTS RESTÉS EN SERVICE PENDANT LE CONFINEMENT :

Monsieur Le Maire propose d'octroyer une prime aux agents restés en service pendant la crise sanitaire.

VOTE : approbation **à l'unanimité.**

Monsieur Le Maire propose la somme de 330 € par agent concerné.

VOTE : 13 pour et 2 contre.

8 – VENTE DE TERRAINS COMMUNAUX A FONTCRÉPON :

Monsieur Le Maire invite le conseil municipal à se prononcer en faveur ou non de la vente du terrain constructible cadastré ZE 340 situé à Pra Soleil d'une surface de 962 m² pour la somme de 47 500 €.

VOTE : approbation **à l'unanimité.**

Monsieur Le Maire invite le conseil municipal à se prononcer en faveur ou non de la vente du terrain non constructible cadastré ZE 342 situé aussi à Pra Soleil d'une surface de 1 896 m² pour la somme de 1 896 € à M. Yves MANHES.

Mme Nathalie MANHES ayant un lien avec l'acquéreur ne participe pas au vote.

VOTE : 14 pour.

9 – BAIL APPARTEMENT MAIRIE :

L'appartement situé au-dessus de l'ancienne école est remis en location.

VOTE : 15 pour

10– QUESTIONS DIVERSES :

- a) La mairie a reçu une demande d'achat de terrain situé jouxtant le réservoir d'eau des Verdiers.
- b) Mond'arverne nous a alloué une boîte de 50 masques chirurgicaux qui seront distribués par les membres du CCAS aux personnes les plus fragiles.
- c) Il a été mis en place une commission pour étudier la possibilité d'un marché alimentaire hebdomadaire sur la commune. Le rapporteur est Anne-Marie BERLIOUX.
- d) Il est prévu une tournée des bâtiments, installations et terrains communaux le 12 Juillet 2020 au matin.
- e) Le Comité des associations doit se réunir pour envisager une animation le 13 Juillet en fonction des mesures sanitaires en vigueur.
- f) Le Club Ciné sollicite une subvention communale de 250 euros. La mairie ne contribue financièrement à aucune des associations de la commune. Il n'est pas donné de suite favorable à cette demande. Il est rappelé que sous certaines conditions d'utilisation, l'abri du Pèlerin et la salle des fêtes sont mis à disposition de ces associations gratuitement.

Prochaine réunion du Conseil Municipal : le **25 Juin 2020** pour un Conseil extraordinaire destiné au budget.